

Décision

Générale

colonial

Décision n° 714-1209/SG/CG portant annulation d'autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons .

n° 714-1209/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

13 juillet 1974

Numéro JO

n° 14 du 25/07/1974

Date du numéro

25 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée, pour compter du 1er janvier 1974, la décision n° 127/PCG du 17 août 1967, autorisant M. Lalitkumar Jarnadas Damani à exercer le commerce des boissons, licence de 8° classe, au n° 10 place du Marché à Djibouti.